

L'Armancourtois

Juillet 2017

Bulletin N° 18

SOMMAIRE :

Editorial.....	1
Finances.....	2
Travaux.....	3
Vie associative.....	4
Evènements.....	8
Journal des écoliers	



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes
Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

Le premier semestre 2017 a été chaleureux dans notre village. Vous pourrez vous rappeler les moments partagés grâce à nos associations et à leurs travaux exemplaires. Notre politique inter-générationnelle est en cours d'enracinement dans notre commune. Le travail sur le Wagon de l'Armistice, sur les victimes de la première guerre mondiale montre la soif d'échanges entre les enfants et les anciens combattants. Pour mieux vous servir nos associations s'associent pour organiser les manifestations. Cela était le cas entre l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt et les Anciens Combattants pour la sortie historique à Rethondes. Le Comité des Fêtes et le CCAS vous ont proposé la soirée années 60/70/80 sur la place des Treilles. De cette manifestation j'ai eu de nombreux retours positifs au-delà de notre commune. Je félicite à nouveau les nombreux bénévoles des associations, les élus municipaux qui dans les coulisses ont travaillé avec force et vigueur pour la réussite du repas et du concert. Nos aînés ne sont pas oubliés. Le CCAS a invité ses convives au restaurant sur le port de Jaux. Nous avons partagé des souvenirs d'Armancourt, certaines anecdotes, la vie d'autrefois. Le transfert de mémoire est important pour que notre histoire villageoise perdure. Je vais lancer un groupe de travail avec les élus municipaux pour proposer un projet de recueil sur notre commune.

Ce premier semestre a été également l'occasion de réaliser des travaux de mise aux normes, notamment pour l'accès à la mairie. Nous attendons l'accord du conseil départemental pour mettre en place le plateau surélevé au carrefour de la rue des Vignes Blanches et de la RD13. Nous avons changé l'éclairage de la salle polyvalente par des leds plus puissantes et moins coûteuses en consommation électrique.

La nouvelle aire de pique-nique est très fréquentée depuis son inauguration du 17 juin. Elle est agréable, fonctionnelle et assez loin pour ne pas déranger les habitants. Elle sera un point d'accueil pour les utilisateurs de la voie verte.

Le bouclage de la voie verte entre Jaux et Le Meux est réalisé. Son tracé entre le chemin de l'Épinette et Le Meux permet de cheminer entre les arbres en retrait de la route. Cette voie douce contribue également à la valorisation de notre territoire et pour ceux qui sont soucieux de l'environnement de circuler autrement.

À la rentrée, nous allons mettre en concurrence nos contrats d'entretien des bâtiments municipaux et nos contrats d'assurances. Les économies que nous réaliserons contribueront au maintien du gel de la pression fiscale décidé par la municipalité depuis 2009.

Nous observons une stabilité des effectifs de l'école, la satisfaction des parents d'élèves et une meilleure image de notre établissement scolaire. Cela pousse des instituteurs à postuler à Armancourt au détriment de deux instituteurs qui souhaitaient rester parmi nous. La Directrice de l'école sera présente à la rentrée. Elle assurera la continuité, la dynamique initiée cette année scolaire. Suite à la décision du conseil d'école à l'unanimité, le conseil municipal a validé le retour à la semaine de quatre jours. Les instituteurs et les parents ont remarqué une fatigue des enfants et un rythme d'activité inadapté l'après-midi concernant l'apprentissage.

Je vous souhaite de bonnes vacances et je me rendrai dans votre rue dès le mois de septembre pour partager avec vous les points à améliorer et les points positifs.

Bien à vous.

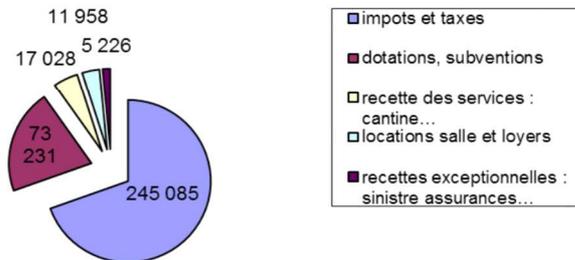
Eric BERTRAND

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux
souhaitent à toutes et à tous de **bonnes vacances d'été**

Nos finances

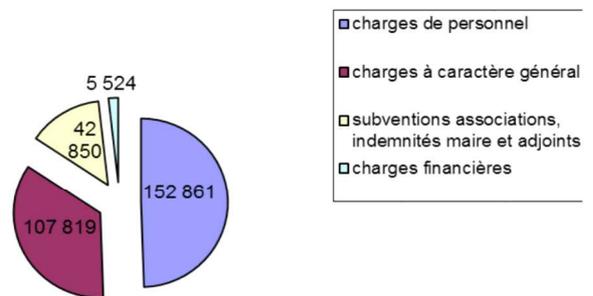
Dépenses de fonctionnement 2016

Recettes de fonctionnement 352 528 €



Excédent de fonctionnement en 2016 :
43 464 €

Dépenses de fonctionnement : 309 054 €



Taux 2017

Taxe d'habitation : 18,94 %
Taxe foncière sur propriétés bâties : 20,58 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 49,31 %

Une fiscalité inchangée

Dépenses investissement 2016

	Dépenses totales TTC	Recettes	Dépenses à la charge d'Armancourt
vignes blanches dernière tranche	233 472		
vignes blanches subvention Conseil Départemental		61 969	
vignes blanches subvention ARC 2015		30 000	141 503
Accessibilité mairie	34 902		
Accessibilité mairie subventions		27 921	6 981
Allée des Treilles	7 854		
Allée des Treilles subvention DETR		2 029	5 825
Candélabre	7 513		
Candélabre subvention		3 130	4 383
Aire de pique-nique	1 213		1 213
Décoration Noël	759		759
Bâche des Bouteillers	711		711
Œuvre art	350		350

La commune d'Armancourt a en 2016 poursuivi son effort en terme d'investissement, notamment avec la tranche 3 pour le drainage des eaux pluviales et la création de trottoirs rue des Vignes Blanches.

Par ailleurs notre budget de fonctionnement a dû gérer un surcoût de la cantine et de la garderie suite à la baisse des effectifs scolaires et une baisse des dotations de l'Etat. Notre excédent de fonctionnement est passé de 64 000€ en 2015 à 43 474€ pour 2016.

Dans ce contexte, nous avons décidé malgré tout de maintenir les taux d'imposition au niveau de l'an dernier. En ce qui concerne les principaux investissements pour l'année 2017, le conseil municipal a voté l'achat d'un tracteur, la réalisation d'un plateau surélevé, le prolongement de l'allée piétonne rue de la Basse Cote, le renouvellement de l'éclairage public rue de la Plaine, l'étude de la création d'un hangar technique, la sonorisation et un nouvel éclairage économique pour la salle polyvalente.

Travaux et aménagements communaux

Aménagement de la cour de la mairie



Pour répondre à la mise aux normes concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), nous avons supprimé les deux marches pour entrer dans la mairie. Nous avons remblayé la cour de la mairie et créé une place de parking PMR. La cour est goudronnée pour faciliter le cheminement et apporter du cachet à la mairie. Les espaces verts sont maintenus et fleuris. Le passage surélevé qui sera réalisé sur le carrefour sera à la hauteur de la cour.



Aire de pique-nique

Nous avons inauguré l'aire de pique-nique au bord de l'Oise le 17 juin dernier. C'était l'occasion de rappeler que cette création a pour but d'offrir un lieu d'accueil pour nos visiteurs, aux jeunes de la commune, aux associations et à toutes les personnes qui veulent échanger dans un lieu convivial, au calme et sans gêner les habitants.

Cette réalisation a été imaginée, chiffrée et mise en œuvre par un groupe projet constitué de conseillers municipaux.



Les dalles bétons, les barbecues et les tables ont été conçus par le collège de la section SEGPA de Margny les Compiègne sous la responsabilité de M. RENIER avec la contribution des adjoints.

Réseau d'eau potable



Au mois d'octobre, nous réaliserons le bouclage en eau potable entre la rue de l'école et la rue des Durboises.

L'ARC a pris la compétence eau au 1er janvier 2017 et est sous la présidence d'Eric BERTRAND. Dans ce contexte cette réalisation est financée par l'Agglomération.

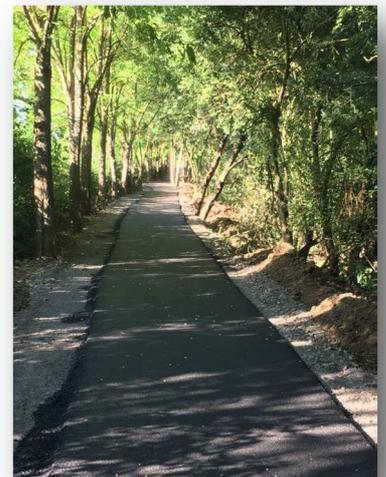
Lors de ces travaux nous augmenterons la section du tuyau d'eau rue de l'école et changerons la canalisation de la rue des Durboises. Nous améliorons ainsi la qualité de l'eau par un temps de stagnation réduit et assurons une meilleure distribution de l'eau potable.

Voie verte



Comme annoncée, nous bouclons avec l'ARC le réseau de voies vertes entre Le Meux et Jaux. Ce dernier tronçon part du chemin de l'Épinette jusqu'au chemin des murailles (la Croisette) à Le Meux. Les travaux seront terminés dans quelques jours.

Nous aurons une liaison douce en parallèle de la route départementale qui longe notre village. D'Armancourt, vous pouvez vous promener, en sécurité, de Compiègne vers Verberie ou Longueuil Sainte Marie.



La vie associative

Le comité des fêtes

Exposition artistique des 11, 12 et 13 Mars

Beaucoup de visiteurs durant ces trois jours pour ce 29^{ème} salon. Les invités d'honneur : Michèle et Jean-Pierre CERF de Bailleul le Soc qui exposaient leurs tableaux en pastel accompagnés d'autres artistes (peintures, aquarelles, huile, encre, fusain, sculptures sur bois...). Toutes ces œuvres ont été appréciées ainsi que l'exposition des travaux des élèves de l'école d'Armancourt et les activités manuelles du temps périscolaire durant l'année scolaire.



Prix du Jury : Emmanuelle CAPET de Breuil le Sec

Prix du Public : Michel MASSIN de Les Ageux

Prix de la municipalité : Michel PIETRAS de Roberval

Gagnants de la tombola : Francine PRESSON et Fabien LARDE (pastels offerts par nos invités d'honneur Michèle et Jean-Pierre CERF)

La commune d'Armancourt a porté son choix pour le tableau réalisé par Mme Michèle CERF : « Paysage d'Irlande »

UNE JOURNEE A PARIS POUR DECOUVRIR

Le matin pour tous, visite guidée par un conférencier de L'Opéra Garnier. Les nombreuses peintures et sculptures font, de ce Palais, à la fois un théâtre et un musée.



L'après-midi, après un déjeuner à la Brasserie « Le Grand Palais », nous avons le choix entre :

- L'Hôtel des Invalides : Dôme et tombeau de Napoléon 1^{er}, Musée de l'armée, Historial Charles de Gaulle, Musée des Plans-Reliefs, Musée de l'ordre de la Libération.
- Le Palais de la Découverte : accès à toutes les salles d'exposition ainsi qu'au planétarium.
- Les expositions aux Musées du Grand Palais ou du Petit Palais : Rodin, Jardins, Le Baroque des Lumières ou riches œuvres de Watteau, Boucher, Fragonard, David.

Tout le groupe est revenu enchanté de cette journée et, qui plus est, sous un soleil radieux.

Prochaines dates à retenir :

- Fête communale dimanche 10 septembre
- Soirée Beaujolais vendredi 17 novembre
- Réveillon de la St Sylvestre

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes vacances ensoleillées

Le Président

Jean-Pierre LARDET



C.C.A.S.

Le comité des fêtes avec le concours des élus municipaux. Au plus fort de la soirée nous étions 350 personnes pour admirer le feu de la Saint Jean. Un véritable succès, merci à tous.

Le CCAS avec les bénéficiaires de la soirée du feu de la Saint Jean a invité les aînés du village et leurs conjoints au res-

taurant. Ce rendez-vous marque la fin des rencontres mensuelles en attendant la reprise en septembre. Cette année le repas s'est déroulé au Relais du Port à Jaux. Lors de l'après-midi nos convives ont partagé un moment chaleureux rythmé par l'Oise et ses bateaux.



La vie associative

L'association des anciens combattants



L'amicale des anciens combattants a eu un riche agenda au cours de ce premier semestre.

Le 19 mars, à l'occasion de la journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie, monsieur Serge LANVIN, habitant Jaux, a été décoré de la médaille commémorative de l'Afrique du Nord pour les six mois passés à Mascara puis Descartes, en Algérie.



Le 08 mai, nous avons commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale et rendu un hommage particulier à André DECAMME, né à Jaux et « mort pour la France » le 21 août 1944.

Cette journée a également été marquée par notre repas annuel, au Relais du port, à Jaux, très apprécié de tous les participants.



Les anciens combattants ont également œuvré à Jaux, le 08 juin 2017 lors la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.



A l'occasion de la cérémonie de l'appel du 18 juin, et pour la deuxième fois cette année, nous avons remis la médaille commémorative de l'Afrique du Nord à monsieur Robert CAMPION, demeurant à Jaux également, pour les services rendus lui aussi en Algérie.



Enfin, le 19 juin dernier, les anciens combattants ont organisé pour la première fois (avec la complicité de l'AEA, la directrice de l'école et la mairie) une journée dédiée au devoir de mémoire avec les élèves d'Armancourt.



La visite du wagon de l'armistice à Rethondes a été suivie par un échange particulier durant le déjeuner.

Ce partage a été renforcé en début d'après-midi par la restitution des recherches faites par les élèves sur les « morts pour la France » inscrits au monument aux morts de la commune. Cette journée s'est terminée par un goûter où les anciens combattants ont pu faire part de leurs souvenirs.



Fort du succès de cette rencontre, les élèves et les anciens combattants ont demandé à recommencer cette expérience enrichissante.

Avant de se retrouver pour la célébration de la fête nationale le 14 juillet prochain, les anciens combattants se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances estivales.



Le Président de l'amicale des anciens combattants de Jaux et Armancourt.
Cyril JOZEFIAK

La Compagnie des Treilles



Vous avez été encore nombreux à venir nous applaudir et nous encourager pendant nos deux représentations de « Jules ».

Vos témoignages de satisfactions nous touchent beaucoup et nous donnent envie de continuer à vous donner du plaisir. Le temps de prendre un peu de repos estival et la Compagnie des Treilles travaillera sur un nouveau projet pour 2018.

Je remercie également M. le Maire et son équipe pour son aide précieuse qui nous permet de « travailler » dans de très bonnes conditions.

Bonnes vacances à tous



Le Président
Daniel JEANNIOT

La vie associative

L'association des chasseurs d'Armancourt

L'Association des Chasseurs d'Armancourt (ACA) remercie les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades.

Cependant, elle constate régulièrement des chiens promenés sans laisse qui peuvent être considérés en divagation selon la loi et donc passible d'une amende. Cela dérange le petit gibier, notamment les perdrix et faisans dont plusieurs compagnies sauvages sont recensées sur notre territoire.



D'autre part, l'ACA tient à vous informer que depuis le 1^{er} Juin, le tir à poste fixe du renard, classé espèce nuisible, est autorisé jusqu'à la tombée de la nuit. Vous pourriez donc entendre quelques détonations résonnées en plaine ou en lisière de bois, ceci jusqu'à l'ouverture générale prévue le 24 Septembre. Déjà 5 renards ont été prélevés.

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite un bel été à tous et compte sur le respect de chacun pour protéger notre territoire.

Le président
Christian LECLERE

Les P'tites créa

Les P'tites Créa... du Cœur

Lors de notre dernière assemblée générale, les membres de l'association ont décidé qu'une partie des bénéfices récoltés lors de nos évènements/ventes sera reversée à des associations, notamment de types caritatives. C'est pour quoi les P'tites Créa deviennent les P'tites Créa du Cœur.

Nous souhaitons la bienvenue à Brigitte et Nathalie (toutes deux de Compiègne) qui nous ont rejoint lors de leur visite à notre bourse au bricolage, loisirs... du mois de mars. Elles nous apportent de nouvelles idées de créations et encore plus de bonne humeur !

Nous souhaitons également la bienvenue à Ludovic Duhenois qui a rejoint le bureau, au titre de Président Adjoint.

Nous vous rappelons que nous nous retrouvons régulièrement à la salle des associations pour des après-midi créatives.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

lesptitescrea@yahoo.fr

06 21 13 19 63 (Caroline)

[facebook.com/lesptitescreadarmancourt](https://www.facebook.com/lesptitescreadarmancourt)

La Présidente
Caroline LAME

A noter dans vos agendas, les P'tites Créa du Cœur organisent :

- Une broc des P'tits Loups le 15 octobre
- Un marché de l'aveit le 3 décembre
- Une soirée cabaret (dîner et spectacle) le 17 février (date à confirmer)

Bonnes vacances à toutes et à tous !



L'association sportive d'Armancourt

YOGA : L'Association Sportive d'Armancourt termine l'année avec 25 inscrits . Notre record !

Un mini stage a tout de même réuni une douzaine de personnes malgré le long weekend du 1^{er} mai sur les thèmes de la méditation, l'auto massage et le yoga des yeux.



Nous vous donnons rendez-vous le mardi 12 septembre de 18h30 à 20h00 pour la reprise des cours.

Vous avez le droit à un cours d'essai avant de vous engager, Les tarifs restent inchangés : 210€ à l'année (possibilité de payer en trois fois, en chèques vacances et coupons sport). N'oubliez pas de nous fournir un certificat médical lors de l'inscription définitive. Nous vous prêterons un tapis et un coussin.

RANDONNEE : Dimanche 24 septembre ? La date reste à confirmer . Une Randonnée en boucle autour de notre village avec collation a mi parcours et verre de l'amitié à l'arrivée.

Très bel été à tous, n'oubliez pas de pratiquer une activité physique régulière (30 minutes de marche suffisent par jour pour se maintenir en bonne santé!) et nous vous attendons très nombreux à la rentrée.

La Présidente de l'A.S.A.
Elsy Coeuru

La vie associative

L'école est finie

Enfin, une année scolaire apaisée !

Présente depuis presque 24 ans dans le but de soutenir les projets pédagogiques et récréatifs de l'école A. Eveloy, l'amicale de l'école n'intervient ni dans les choix pédagogiques réservés à l'Education Nationale, ni sur le fonctionnement logistique du ressort de la commune.

L'amicale est en quelque sorte une ressource optionnelle, un soutien facultatif qui peut être mis à la disposition du corps enseignant. A ce titre, c'est un peu l'auberge espagnole car le soutien consenti sera souvent proportionnel à l'investissement et au dynamisme de l'équipe pédagogique.

Le cœur de l'amicale bat au rythme de celui de l'école pour le meilleur comme pour le pire et en subit malheureusement parfois les arythmies.

Quoi qu'il arrive, l'amicale poursuit ses activités annuelles récurrentes comme le loto et la brocante pour glaner quelques subsides et se tient prête à soutenir les projets mais lorsque qu'elle gagne plus d'argent qu'elle n'en dépense, c'est souvent le symptôme d'un malaise à l'école.

Ce fut le cas dans un passé récent et nous nous en étions inquiétés publiquement dans cette tribune.

Aujourd'hui, la nouvelle équipe enseignante a réussi par son dynamisme et sa stabilité à inverser la tendance et à rétablir un climat apaisé propice au travail et à l'épanouissement des enfants.

De nombreux projets pédagogiques ont été lancés pour lesquels le soutien de l'amicale a été sollicité.

Que ce soit pour des moments festifs comme le Noël de l'école réalisé conjointement avec le CCAS ou pour des sorties pédagogiques comme les séances théâtrales, la sortie à la cité des sciences, la sortie de fin d'année au centre équestre d'Estrées St Denis, l'amicale a toujours répondu favorablement aux demandes de financement des projets.

A ce jour, un peu plus de 3 000 € ont été engagés cette année pour l'école, ce qui représente un peu plus de 110 € par élève.

La kermesse du mardi 27 juin a clôturé de façon festive une année scolaire sans heurt qui a permis à l'école de retrouver dynamisme et sérénité. De nouveaux projets sont déjà à l'étude pour l'année prochaine dont une « classe verte »...car cerise sur le gâteau, les deux enseignantes ont demandé à rester à Armancourt et si le maintien est acquis pour madame Lefèvre, il pourrait être aussi en bonne voie pour madame Cadinot.



La prochaine rentrée scolaire s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour notre école. Quant à l'amicale, il lui faudra rapidement renouveler ses forces vives, la plupart des membres actifs actuels n'ayant plus d'enfant scolarisé à Armancourt à la rentrée 2018.

Pour l'heure, tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une très belle pause estivale.

Le Président

Marc TASSEL



En supplément de notre publication, nous vous proposons le Journal des écoliers



AG de l'Ordre du Mérité



L'Ordre National du Mérité de l'Oise a organisé son Assemblée Générale à Armancourt. A la suite de la présentation des rapports, les jeunes Ulmeusiens ont reçu le prix collectif du « Civisme des jeunes ». Cette distinction a été attribuée pour l'action de distributions de repas pour le compte du Secours Populaire Français, sur la commune de Le Meux.

M. LAUPRETE Julien, Président National du Secours Populaire, qui compte un million de bénévoles, a fait le déplacement de Paris pour cet honneur.

Un dépôt de gerbe au monument aux morts avec les drapeaux clôtura la cérémonie.



Prévention



Vous partez en vacances. Connaissez-vous l'opération « **tranquillité vacances** » ?

L'opération « tranquillité vacances » permet d'améliorer la sécurisation de votre résidence principale en votre absence. Dans ce cadre, des patrouilles de surveillance sont effectuées afin de vérifier l'intégrité de votre propriété et de prévenir les cambriolages.

L'opération tranquillité vacances vise à réduire le nombre de cambriolages dans les domiciles durant les congés. Avant votre départ, vous êtes invités à contacter la brigade de gendarmerie de votre domicile pour communiquer vos dates d'absence et votre lieu de villégiature. Ainsi informés, les gendarmes assurent des passages réguliers dans le cadre de leur service afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion sur votre résidence.

Vous pouvez télécharger un formulaire de demande à l'adresse suivante <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> avant de le déposer à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Si vous ne pouvez pas procéder à ce téléchargement, la brigade de gendarmerie vous remettra cet imprimé lors de votre venue .

